ne permettront point un moment de douter de la fincérité de votre désir de mettre completement en exécution la résolution qui en est l'objet. Une intention si louable vous donne tous les droits à la reconnoissance, et je ne puis que regretter extrêmement qu'il existe des circonstances qui m'obligent par un sentiment de devoir, à m'exprimer sur le sujet d'une manière qui pourroit porter, avec soi, même l'apparence, quoique contre mon intention, de vouloir reprimer la manisestation des sentimens qui, comme je me le persuade, vous ont sait agir.

Message du Conseil Législatif par Mr. Smith, Mastre en Chancellerie:

Mr. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé, "Acte pour prévenir l'abus des oppositions asin d'annuller, asin de distraire et asin de charge;" auquel il demande la concurrence de la Chambre d'Assemblée.

Et auffi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé, "Acte pour déclarer et rendre les Juges inhabiles à être élus ou à sièger et voter dans la "Chambre d'Assemblée; " avec quelques amendemens, auxquels il demande la concurrence de la Chambre d'Assemblée.

Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé, "Acte qui continue encore les Actes y mentionnés, faisant une provision temporaire pour le règlement du commerce entre cette Province et les Etats-Unis de l'Amérique, par terre ou par la Navigation intérieure," sans amendement.

Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé, "Acte qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la quarante-troissième année du Règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte pour la meil-leure préservation du Gouvernement de sa Majesté, tel qu'il est heur reusement établi par la Loi en cette Province," sans amendement.

Et alors il s'est retiré.

Après